



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	43	6	0

**OBJET : 00-3 - DCM N°00-3 -
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE -
COMMISSIONS MUNICIPALES
PERMANENTES - NOUVELLES
DESIGNATIONS - APPROBATION**

0 Original
0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

114/23

Certifié exécutoire compte tenu de la
publication sur le site internet,
Le 24/01/2023
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le 24/01/23

Le Maire certifie du caractère exécutoire
de cet acte

Vu

La Secrétaire de Séance,



Alexia MISSANA

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU LUNDI 23 JANVIER 2023

Le lundi 23 janvier 2023 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 17/01/2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAOUI-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Yves DAHAN, Mme Alexia MISSANA, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, M. Matthieu GILLI, Mme Martine SAVALLI, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Françoise THOMEL, M. Xavier WIIK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul-Séverin SASSI, M. Gerald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, M. David SIMPLOT, Mme Gaëlle DUMAS, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Nathalie GRILLI, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Michèle MURATORE, Mme Djahida HEMADOU, M. Daniel FOTI, M. Michel GIRAUDET.

Procurations :

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN,
Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Alexia MISSANA,
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric DUPLAY,
Mme Fanny HARTNAGEL-ROPITEAU à Mme Beatrix GIRARD,
M. Alain BERNARD à Mme Marika ROMAN,
Mme Aline ABRAVANEL à M. Michel GIRAUDET

Absents : .

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s)

Suite au renouvellement des membres du Conseil municipal en mars 2020, et conformément à l'article L. 2121-22 du Code général des Collectivités territoriales, l'Assemblée délibérante, lors de sa séance du 12 juin 2020, a créé des commissions municipales permanentes au nombre de 8 et dénommées comme suit :

1 – URBANISME – FONCIER – DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS
2 – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN
3 – EDUCATION – RESTAURATION SCOLAIRE – SPORTS – PETITE ENFANCE - JEUNESSE
4 – CULTURE - TOURISME
5 – POPULATION – VIE SOCIALE – SOLIDARITE - HANDICAP
6 – FINANCES – RESSOURCES – MOYENS GENERAUX - NTIC
7 – ECONOMIE LOCALE – COMMERCE – DOMAINE PUBLIC
8 – DEPLACEMENTS URBAINS – STATIONNEMENT – INFRASTRUCTURES

Ces commissions sont composées, pour chacune d'entre elles, de 14 membres dont 9 pour le Groupe de la Majorité, 2 pour le Groupe « Antibes Retrouvé », 2 pour le Groupe « Un nouveau Souffle » et 1 pour le Groupe « La Gauche Solidaire, Ecologique et Démocratique ».

A ce jour, la Commission « URBANISME – FONCIER – DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS », composée comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Daniel LALLAÏ	Sophie NASICA
Anne-Marie BOUSQUET	Matthieu GILLI
Anaïs IMBERT	Bernard DELIQUAIRE
Alexia MISSANA	Bernard MONIER
Martine SAVALLI	Béatrix GIRARD
Xavier WIIK	Carole BONAUT
Françoise THOMEL	Fanny HARTNAGEL-ROPITEAU
Jacques BARTOLETTI	Stéphanie FICARELLA
Johanna SIMOES DA SILVA	Marc ANFOSSO
Arnaud VIE	Daniel FOTI
Françoise VALLOT	Monique GAGEAN
François ZEMA	
Aline ABRAVANEL	
Michèle MURATORE	

Par ailleurs, la Commission « ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN » pour sa part, est composée comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Eric DUPLAY	Paul SASSI
Khéra BADAOUÏ HUIGUENIN-VUILLEMIN	Gérald LACOSTE
Carole BONAUT	Béatrix GIRARD
Jacques BARTOLETTI	Jean-Gérard ANFOSSI
Nathalie GRILLI	Fanny HARTNAGEL-ROPITEAU
Hassan EL JAZOULI	Marc ANFOSSO
Marika ROMAN	Anaïs IMBERT
Matthieu GILLI	Bernard MONIER
Marc FOSSOUD	Daniel LALLAÏ
Françoise VALLOT	Daniel FOTI
Monique GAGEAN	Arnaud VIE
Michel GIRAUDET	
Aline ABRAVANEL	
Michèle MURATORE	

Suite au nouvel arrêté de délégation de fonctions et de signature portant sur la Charte environnementale, la transition énergétique et l'aménagement et aux mobiliers urbains, Madame Anaïs IMBERT, compte tenu des matières déléguées, ne siègera plus à la Commission « URBANISME – FONCIER – DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS » et deviendra titulaire au sein de la Commission « ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN ».

Il convient de ce fait de désigner un nouvel élu pour siéger en tant que titulaire au sein de la Commission « URBANISME – FONCIER – DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS ».

Par ailleurs, Madame Anaïs IMBERT devenant membre titulaire au sein de la Commission « ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN » ; il convient de désigner un autre élu au poste de suppléant.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

Concernant la composition de la Commission « URBANISME – FONCIER – DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS » :

- **APPROUVE** le retrait de Madame Anaïs IMBERT en tant que membre titulaire de ladite Commission, compte tenu de sa nouvelle délégation ;

- **DESIGNE** un élu du Groupe Majorité pour siéger en tant que titulaire au sein de ladite Commission ;

Se porte candidat : M. Yves DAHAN.

M. DAHAN est désigné à l'unanimité pour siéger en tant que titulaire au sein de ladite Commission ;

Concernant la Composition de la Commission « ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN » :

- **DESIGNE** Madame Anaïs IMBERT au poste de titulaire au sein de ladite commission ;

- **DESIGNE** un élu du Groupe Majorité pour siéger en tant que suppléant au sein de ladite Commission.

Se porte candidat : M. Matthieu GILLI.

M. GILLI est désigné à l'unanimité pour siéger en tant que suppléant au sein de ladite Commission ;

Accusé réception Sous-préfecture : 24/01/23
Identifiant de l'acte : 06-210600045-20230123-755436-DE-1-1

Durée de publication : du 24/01/23 au 24/03/23

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean LEONETTI

"Toute décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."